



Lorsqu'un projet de grande ampleur est réalisé par la ville, une enquête publique est ouverte. Elle permet au public :

- de prendre connaissance du dossier et des travaux envisagés,
- <u>de formuler des observations</u> consignées dans un registre d'enquête.

Après avoir examiné toutes les remarques, le commissaire-enquêteur remettra son rapport.

Les enquêtes publiques en cours :

1-Aménagement du secteur de la Poissonnière

En savoir plus : <u>cliquez ici</u>

<u>Les enquêtes publiques programmées</u> : **1-Le Plan de prévention du risque d'inondation** Ouverte en septembre 2018\*

\* Planning prévisionnel